



# Le petit journal

Janvier 2024

Merci à Carole CORNET pour la photo.

Mesdames, Messieurs,

Une page se tourne et nous voici déjà en février 2024.

L'année a été forte en émotions concernant l'actualité, avec toutes ces guerres et ces actes de violence un peu partout dans le monde. Il faut espérer que 2024 soit l'année de l'apaisement et de la réconciliation.

Pour la commune, 2023 aura été l'année du lancement de plusieurs projets qui se concrétisent sur 2024 avec, entre autre, la rénovation de la mairie. Le temps passe si vite que nous n'avons eu la possibilité de communiquer au travers de notre bulletin communal.

Les bonnes résolutions étant prises, je vous souhaite une belle et heureuse année 2024. Prenez soin de vous et sachez que je suis toujours à votre écoute.

Bien cordialement,  
Sylvie LECLERC

Les bonnes nouvelles de 2022, 2023 et 2024 : les naissances, les unions ...



Bienvenue à nos bébés de l'année 2022, Kelly et Andreia, à Ana, Lisa et Lyse, nées en 2023 ainsi qu'au premier bébé de l'année 2024, Célestine. Les femmes sont à l'honneur avec ces naissances 100% féminine.

Toutes nos félicitations à nos mariés de 2023, Teddy et Sabrina qui ont concrétisé leurs nombreuses années de vie commune par une belle célébration.





- Travaux de sécurisation de la traversée de la grande rue par la pose de ralentisseurs (financé à 49% par le Conseil départemental)
- Protection avec des barrières aux normes, de l'hydrant présent devant le château de l'Auverdière
- Aménagement de l'accès de la mairie aux personnes à mobilité réduite en cours (financé à 80% par le Conseil départemental et la préfecture de l'Oise).
- Rénovation totale de la mairie toujours en cours. (financé à 80% par le Conseil départemental, la Préfecture de l'Oise et le région Hauts de France). Les travaux devraient être terminés à la fin du premier trimestre 2024. Rénovation du logement communal et création d'un nouveau. (demande de subvention en cours).

### Informations diverses ...

- L'étang a été traité contre la prolifération des plantes invasives. Messieurs Matthieu CORNET et Sylvain HERICHARD, en charge de sa gestion, sont satisfaits des premiers résultats. L'opération sera renouvelée chaque année. Le coût s'élève à 2 344 €. Les structures présentes autour de l'étang, contrôlées défectueuses en 2021 par la société -SAGA LAB- ont été démontées.
- Suite à la visite de contrôle de sécurité en matière incendie et dans le cadre du plan Vigipirate, il a été installé un dépoli blanc sur les vitres de l'école maternelle pour un montant de 740 €.
- Le contrat d'entretien des espaces verts a été confié à l'entreprise « Les petits jardiniers ». Petit rappel : il n'est plus possible d'utiliser des produits phytosanitaires. Plusieurs personnes se sont présentées en mairie ou ont déposé des doléances par courrier pour faire part de leur mécontentement concernant l'état du cimetière. La commune réfléchit à une solution pérenne pour l'avenir. Nous vous invitons à participer à l'entretien, pour ceux qui le peuvent, de leur portion de sépulture.
- La commune a reçu la visite de Monsieur OCTAU, technicien forestier de la société « Bois et forêts » pour faire un bilan de la peupleraie. Celle-ci est bien gérée, les arbres pourront être abattus en 2029.
- Le site internet de Fontaine Bonneleau est toujours en cours de construction. La commune s'est associée avec Catheux et Choqueuse-les-Bénards pour faire appel à un professionnel et ainsi mutualiser le tarif. Le but est de procéder aux transferts des données de l'ancien site vers le nouveau.
- L'équipe citoyenne se réunit tous les lundis à 14h à la salle des fêtes pour une après midi jeux et détente. Ouvert à toutes personnes souhaitant passer un moment convivial. Ce projet est totalement financé par le Conseil départemental par le biais de la Charte MONALISA.
- Le **Centre Social Rural** continue à proposer des activités sur Fontaine Bonneleau et ses alentours. Si vous souhaitez sortir de l'isolement et profiter des services mis à la disposition des habitants, vous pouvez le joindre au 03.44.80.81.58
- **La Randonnée des trois villages** (Catheux, Choqueuse-les-Bénards et Fontaine Bonneleau) a remporté en 2023 un franc succès. Les organisateurs ont décidé de renouveler l'opération le **Samedi 20 avril 2024** au départ de Fontaine Bonneleau.
- Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024, la Communauté de Communes de l'Oise Picarde a offert une table de ping-pong qui sera installée dans la commune dès que la météo le permettra. La flamme olympique passera par la commune de Breteuil le 18 juillet 2024.



- La commune a embauché, en contrat à durée déterminée, un employé communal de juillet 2023 au 31 mars 2024 à raison de deux jours par semaine.
- Suite à la tempête, plusieurs arbres appartenant à la commune sont tombés dans des parcelles de propriétaires privés. La commune distribuera un avis dans les prochaines semaines afin de proposer aux personnes intéressées, la possibilité de les couper. Il y a également des parcelles à entretenir. Un contrat de vente de bois sera signé entre les parties.
- Les personnes qui rencontreraient des soucis avec des prédateurs (attaque de poulailler par des renards) peuvent venir retirer un formulaire en mairie pour une « déclaration de dommages prédateurs » afin de le retourner auprès de la fédération des chasseurs de l'Oise. Cette démarche est importante, elle permet d'évaluer les dégâts occasionnés par ces animaux.
- Notez que la commune a signé une convention avec la MOAT, Mutuelle de l'Oise des Agents Territoriaux (Mutuelle de village ouverte à tous) permettant des tarifs réduits sur les cotisations. Des permanences sont organisées régulièrement. Vous pouvez les contacter pour une étude de votre dossier. Madame Anne-Laure VANDEVOORDE est joignable au 06.86.57.22.53 ou sur son adresse mail : [anne-laure.vandevoorde@moat.fr](mailto:anne-laure.vandevoorde@moat.fr)
- La commune est arrivée 9ème sur 19 à la Ronde des sapins organisée par l'UCOMAIC de Crèvecœur le Grand.
- Depuis l'année dernière, la commune a décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit. Cette démarche a permis de faire baisser la consommation électrique de plus de la moitié.
- Le regroupement scolaire compte 50 élèves pour la rentrée de septembre 2023.



La commune a reçu un cirque familial. Dix enfants de la commune ont pu bénéficier d'entrée gratuite offert par la commune.



### Rétrospective de l'année 2023...

- Repas des aînés : le 14 octobre, la commune en collaboration avec l'association « Fontaine Animations » a organisé le repas des aînés, nombreuses personnes ont répondu « présents ». Lors de ce repas, nous avons œuvré et pensé aux personnes atteintes du cancer du sein, une tombola a été organisée, les fonds ont été versés à la recherche contre le cancer, 95 euros au total qui ont été reversés à la ligue contre le cancer.
- Halloween : l'association « Fontaine Animations » a organisé le défilé des araignées, des sorcières, etc... qui n'ont absolument pas apeuré les habitants. En effet, des kilos de bonbons ont été partagés entre les participants.
- 11 novembre : la commune s'est recueillie au monument aux morts comme chaque année. Il est dommage de constater que de moins en moins de personnes sont présentes à cette manifestation qui rend hommage à nos morts qui se sont battus pour nos libertés. Il faut souligner que le temps n'était pas en notre faveur avec des pluies incessantes. Cette manifestation très émouvante s'est terminée par un vin d'honneur à la salle des fêtes de la commune. Le Conseil municipal a fait inscrire le nom de l'enfant du village qui ne figurait pas sur le monument aux morts.

- Marché de Noël : cette troisième édition a été un peu perturbée par les travaux de la mairie qui n'ont pas permis l'organisation habituelle. Malgré tout ce marché de Noël a remporté un vif succès avec une vingtaine d'exposants,
- Divers : les jeunes diplômés se sont vus remettre une carte cadeau. En 2022, ils étaient six à en bénéficier, trois sont venus les récupérer. En 2023, les deux lauréats sont venus chercher leur récompenses.
- La commune a décidé cette année d'organiser une rencontre intergénérationnelle à l'occasion de la venue du Père Noël. Petits et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le goûter et procéder à la remise des colis et des cadeaux aux enfants. Une initiative appréciée de tous à renouveler.

### Civisme ...

- Il est rappelé que le stationnement est interdit sur les trottoirs, ceux-ci étant réservé aux piétons. Si vous ne possédez pas de cour, il vous appartiendra de vous garer sur la chaussée à condition que cela ne soit pas dans un virage.  
Je compte sur votre compréhension.  
Les deux réunions publiques ayant eut lieu cet été n'ont donné aucune solution concrète. Il est donc prévu, dans le courant du premier trimestre, une réunion de Conseil municipal avec des entreprises qualifiées afin de régler les problèmes de vitesse, d'incivilités et d'insécurité au sein de notre commune.

### 2023 en images ...

#### Restauration de notre patrimoine ...



Merci à l'ébéniste Guillaume CAULIER et la peintre Maude FEMOLANT, entreprise ABILEE DECORS, pour cette belle restauration.

#### Les évènements de l'année ...



L'ouverture de notre bel étang...



14 juillet ...



Repas des séniors organisé par le Centre social rural.  
Il a eu lieu à Domeliers cette année.





*De belles après midi jeux avec les seniors encadrés par les bénévoles de l'équipe citoyenne*



*Père Noël a fait le déplacement du Pôle Nord pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands ....*



*Les vœux du maire*

### Les animations organisées par l'association du village « Fontaine Animations »

L'association « Fontaine Animations » organise chaque année plusieurs événements sur la commune (voyages, sorties, lotos, cochon grillé, brocante, pâques, chasse aux œufs, marché de Noël, fête d'halloween, fêtes de Noël, installation et démontage des décorations de Noël...). Tous ces événements ne pourraient pas se faire sans les petites mains des bénévoles qui s'organisent pour apporter de la vie dans le village.

Madame le Maire remercie le conseil municipal ainsi que toutes les personnes bénévoles adhérentes ou non à l'association pour les services rendus lors des manifestations. Toutes les jeunes personnes nouvellement installées sont les bienvenues pour renforcer les équipes déjà en place.



*Sortie « Le souffle de la terre »*



*Le loto ...*

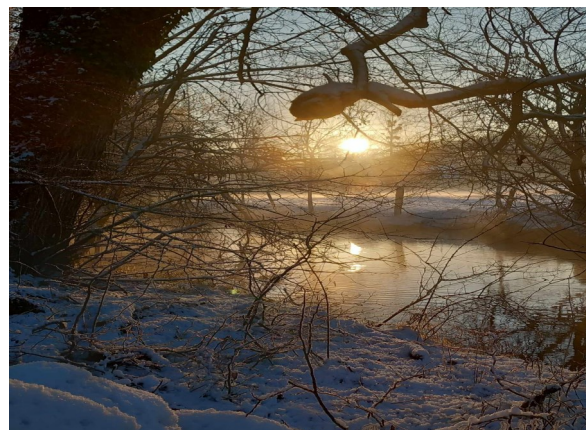


*Halloween ...*





*Une petite pensée à Jean-Pierre GRÉVIN, maire de LE CROCCQ, à qui appartenait le tournebroche avec lequel Fontaine Animations faisait cuire les jambons grillés. Il nous a quitté cette année.*



*Marché de Noël ...*



# AVIS

Des arbres sont tombés sur des parcelles appartenant à la commune. Il est nécessaire de les déblayer. Les personnes intéressées par la coupe de bois peuvent se présenter en mairie pour signer un contrat.

S'adresser à la mairie pour plus de renseignements [aux heures de permanence](#).  
[Le mardi de 16 heures à 17 heures 30](#). Nous vous demandons de respecter ces horaires. Vous ne serez pas reçu en dehors des heures indiquées à moins d'avoir rendez-vous. Merci de votre compréhension.

Le Maire,  
Sylvie LECLERC



MAIRIE  
20 place Saint Cyr  
60360 Fontaine Bonneleau  
Tel : 03.44.82.91.03  
©: mairie@fontaine-bonneleau.fr